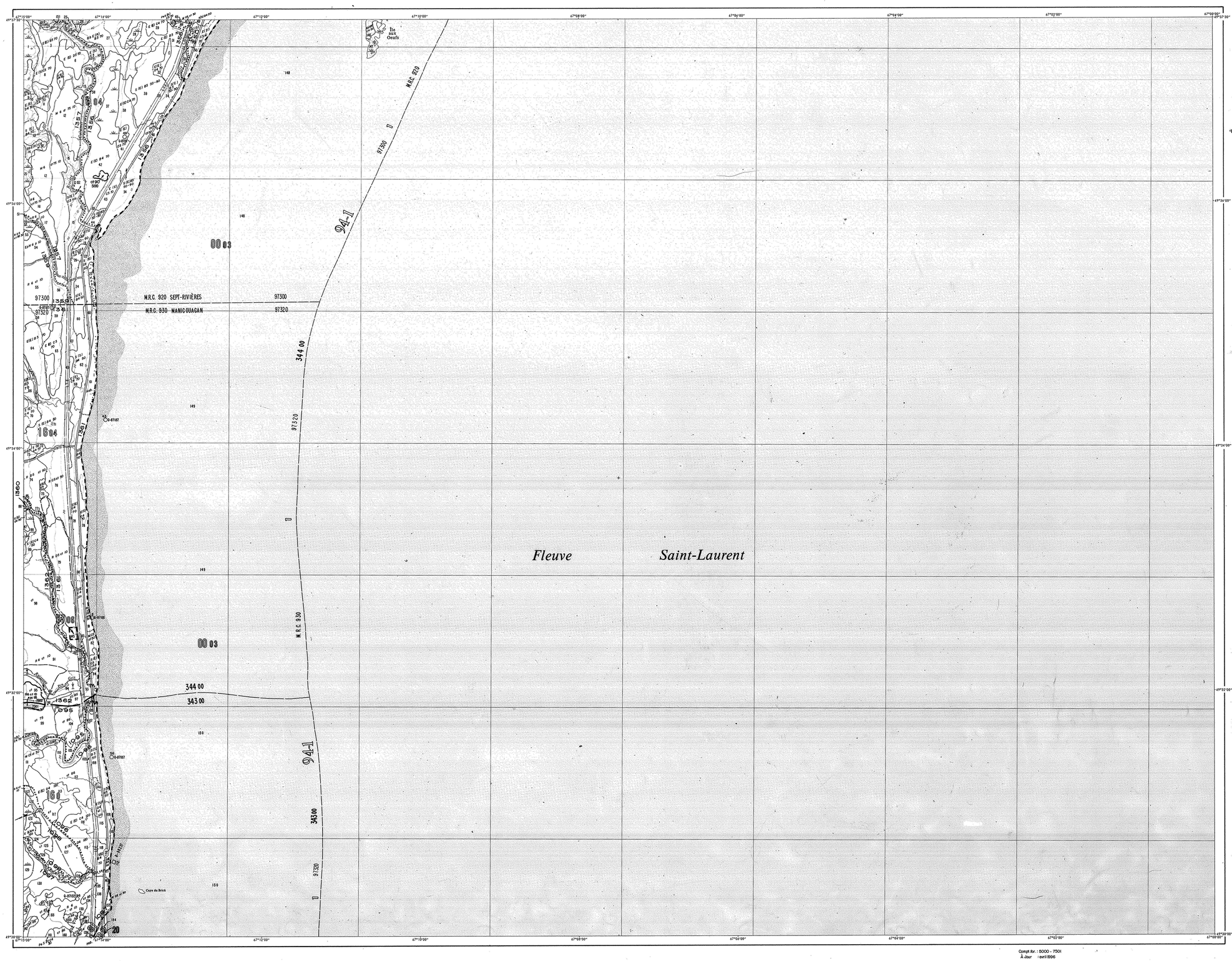

Compt.for. : 5000 - 7501
À jour : avril 1996

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire: privée, non-privée
Route territoire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour dits interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cv
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir	ced
Coupe de jardinage	cja
Brûlage partiel (dégâts ou à plat)	brp
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	pr
Plantation en mottes	pm
Ensemencement	ens
Éclaircie commerciale	ec
Récolte dans les tiges boisées (éclaircie libres)	ecl

N.B. Ces interventions n'indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à mélèze
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — de sapin et ou/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (Pin occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation mélèze européen)
— — (plantation de mélèze laricin)

	Tendance climat	Tendance régionale
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — — avec résineux	F1 R (F)	F1 R (R)
— — — — avec sapin	F1 S (F)	F1 S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 Ep (F)	F1 Ep (R)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB Ep	BB Ep (R)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (R)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (R)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
Peuplerie à peuplier faux-tremble	Pe Pt (F)	Pe Pt (R)
— — avec pin gris	Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E (F)	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R (F)	Pe R (R)
Érablière rouge résineuse	Er R (F)	Er R (R)
Érablière résineuse	Er R (F)	Er R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	MFR (F)	MFR (R)
— — sur station humide	MFR	MFR (R)

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplerie
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Julinée

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en danger	cpd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cs
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche inventoriées
⊖ 15-50 %
⊗ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Chablis	ch
Chablis total	chd
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-50 "	50-80 "
50-70 "	70-90 "
70-90 "	90-120 "
90-120 "	120-70 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune (jaune indécipherable): Plus de 6 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre D+10 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 ans.
Vieux (vieux indécipherable): Plus de 6 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges surplus de 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	évoun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 et plus	e
Superficie inégale de pente	5 à 60 %	s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		D+ 1	D+ 2	D+ 3	D+ 4	D+ 5	D+ 6
A	60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS DGR, INC.
SIGNATURE : Jacques-H. Lachance
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S-E1 C3 (g) 50 m C-E — densité — classe de pente — classe d'âge — perturbation — origine — classe de hauteur — classe de densité — sous group. d'essences — groupement d'essences

H 20 e 6 (b) F1 — classes de pente — classe d'âge — année de l'origine — origine — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 94-I
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 16
Concessionnaire ou autres: 04*
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 344 00*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97320*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1362*
Région écologique: 8g*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 23° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-G-13	22-G-14	22-G-15	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-G-12	22-G-11		
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-G-5	22-G-6		

22 G/11 S.E.